

LE DEVOIR

Agis seulement d'après la maxime grâce à laquelle tu peux vouloir en même temps qu'elle devienne une loi universelle (E. Kant)

VOL. XC - N° 166

MONTREAL, LE MARDI 27 JUILLET 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Woodstock, marque déposée

Woodstock 69 et 99? De la fumette au cellulaire, de la fumisterie communautaire à la capitalisation de la nostalgie, de la contestation de la guerre du Vietnam à la présence de guichets automatiques sur un site qui en 1969 était une base militaire... Woodstock 99 est tout ce que Woodstock 69 ne voulait pas devenir: une marque de commerce.

En 1969, le groupe britannique The Who était monté sur la scène installée dans les environs champêtres de Woodstock pour béler l'une des phrases les plus stupides de l'histoire du rock: «Hope I die before I get old.» En langue française cela signifie: «J'espère mourir avant d'être vieux.» Ce slogan d'un nihilisme désolant, voire pubère, est le refrain d'une chanson qui s'intitule My Generation et son auteur, le quinquagénaire Pete Townshend, est fort heureusement toujours de ce monde.

Il est de ce monde, sa chanson a fait plusieurs fois le tour du monde radiophonique. Autrement dit, elle a valeur d'exemple. Pourtant, voilà que les jeunes d'aujourd'hui, ces jeunes qui se disent former la génération X parce qu'étouffée par la génération des baby-boomers, parce que brimée par les baby-boomers, ont assisté en grand nombre aux agapes rock and roll qui se sont poursuivies au cours de la fin de semaine pour commémorer le 30^e anniversaire du Woodstock n° 1.



Serge Truffaut

Le Woodstock n° 1... L'organisation, voire l'articulation de ce Woodstock, avait trouvé sa justification, si l'on peut dire, dans le feu et le sang de l'époque. Plus exactement, Woodstock s'était voulu une sorte de contestation des politiques dites impérialistes, des tendances sociales jugées aliénantes, des cultures qualifiées de répressives.

Il y a trente ans, c'était la guerre du Vietnam, le carnage commandé par les autorités sur le campus de l'université de Kent, les luttes de la décolonisation, Mai 68, la violence lors de la convention du Parti démocrate à Chicago, les ghettos de Los Angeles, Detroit, Cleveland et Oakland, la création du Black Panthers Party, et Sympathy For The Devil comme hymne du contre, tout contre.

Pour le fondateur de l'événement, le Woodstock première mouture devait symboliser la volonté de liberté davantage que la soif de liberté qui animait la jeunesse de l'époque. Une jeunesse qui se plongeait, musiques mises à part, dans les travaux livrés de Herbert Marcuse, Angela Davis, Allen Ginsberg, Jean-Paul Sartre et quelques autres, tout en se gargarisant le système digestif de graux macrobiotiques.

Du passé, cette jeunesse voulait donc faire table rase. Tout ce qui était vieux, ou pratiquement tout ce qui était vieux, était suspect. En tout cas, tout ce qui était commémoration provoquait ironie ou cynisme. Il était interdit d'interdire. Surtout, on voulait construire un monde nouveau. Un monde où notamment la culture de la consommation serait bannie.

Ce faisant, le fondateur de l'événement avait invité les forts en gueule de l'époque. Outre The Who, s'étaient produits Sha Na Na, Country Joe McDonald, Santana, John Sebastian, Arlo Guthrie, Joan Baez, Crosby, Stills, Nash And Young, Ten Years After, Creedence Clearwater Revival, Joe Cocker et beaucoup d'autres dont Jimi Hendrix. Le tout s'était terminé dans la... «bouette.»

Chacun était rentré chez soi en rêvant à la société des loisirs que des fumistes comme Herman Khan prévoient — juré, craché — pour l'an 2000 au plus tard. En fait de société des loisirs, on est bien avancé. Passons.

Passons et retenons qu'il y a cinq ans de cela, le fondateur de Woodstock remit cela. Il y eut un 25^e anniversaire. Il y eut commémoration. Il y eut inflation de nostalgie. Le tout se conjuguant sur l'air comme sur le tempo du «J'y étais, moi, moussieu!» Mais on se souviendra surtout que ce 25^e fut commandité par les titres-vedettes de Wall Street, la résidence de ce qui symbolisait le diable en 1969. Sans suggérer un quelconque jeu de mots, on mentionnera que Pepsi était de la partie. Cette présence avait fait dire à Neil Young, une des vedettes du premier Woodstock, que ce dernier s'était transformé en *Greedstock*. *Greed? Avarice.*

Là, pour son trentième, le festival, toujours organisé par la même personne, s'est déroulé sur une ancienne base militaire. Une de ces bases d'où s'envolaient en 1969 des B 52 pour faire ce que l'on sait qu'ils ont fait. On aura beau dire et redire qu'il faut assumer ses contradictions, il y a là un télescopage symbolique mettons... étonnant. Pour rester poli.

Bon. On a invité Sheryl Crow, Alanis Morissette, Red Hot Chili Peppers, Tragically Hip, James Brown, Willie Nelson, Metallica et quelques autres. Que musicalement cela fut bon ou pas, on n'en sait rien. Et à vrai dire...

Ce qui est pour le moins curieux, c'est cette volonté qui anime les organisateurs de vouloir faire de Woodstock une espèce de lieu saint. A vouloir faire du premier Woodstock un événement de légende pour ainsi s'éviter de dire qu'on l'a transformé en une marque commerciale. En un véhicule publicitaire pour le *Corporate America*.

Qu'on organise un tel festival en s'appuyant encore et toujours sur les idéaux du premier est déjà assez pathétique. Qu'en plus on l'organise en faisant appel, pour tout ce qui a trait aux infrastructures, à tout ce que le premier contestait est indécant.

MÉTÉO

Montréal
Ciel variable.
Risque d'averses.
Max: 28 Min: 18

Québec
Éclaircies.
Max: 25 Min: 15

Détails, page B 5

INDEX

Annonces B 4 Le monde A 5
Avis publics..... B 5 Les sports B 6
Culture B 8 Montréal..... A 3
Économie B 2 Mots croisés... B 5
Éditorial..... A 6 Politique A 4
Horizons B 1 Télévision..... B 7

www.ledevoir.com

HORIZONS

Maroc: le règne de Mohammed VI face à la modernité, page B1

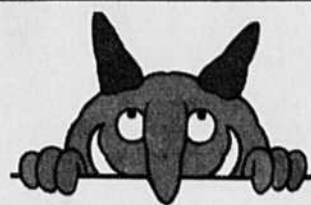


POLITIQUE

Ottawa a tiré des leçons de l'AMI, page A 4

CULTURE

Le Festival Juste pour rire a la cote, page B 8



Enquête sur Mère Teresa



LE PROCÈS en béatification de Mère Teresa a commencé hier à Calcutta par l'ouverture d'une enquête diocésaine sur l'œuvre de l'ancienne responsable de l'Ordre des Missionnaires de la charité, décédée en septembre 1997. La commission doit enquêter à partir de mercredi, et ce, pendant deux ans, sur «la vie, les vertus et la réputation de sainteté» de la récipiendaire du Prix Nobel de la Paix en 1979 à qui l'on attribuerait déjà trois miracles. Voir nos informations en page A 2.

Les femmes à l'Assemblée nationale

Après quatre mois, l'enthousiasme est intact

Les nouvelles élues souhaitent voir des débats plus efficaces

En mars dernier, *Le Devoir* avait recueilli les espoirs et les attentes de quatre nouvelles députées de l'Assemblée nationale: Linda Goupil, Manon Blanchet, Line Beauchamp et Nathalie Normandeau. Dans le deuxième article d'une série qui se poursuivra l'an prochain, ces quatre néo-politiciennes nous livrent leurs premières impressions après quatre mois de vie parlementaire.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Les quatre premiers mois de la première session de la 36^e législature ont été d'un calme plat à l'Assemblée nationale, disent les observateurs. Déterminez-vous, répliqueront quatre nouvelles députées: Linda Goupil, Manon Blanchet, Line Beauchamp et Nathalie Normandeau.

deau. Nos apprenties politiciennes en ont eu pour leur pesant de votes: de la haie de journalistes dans les couloirs du parlement à la loi spéciale en passant par l'élection d'un président, le discours inaugural, le budget, une première allocution devant les pairs, les projets de loi, les commissions parlementaires, l'obstruction qui paralyse les débats...

VOIR PAGE A 8: FEMMES



Linda Goupil Manon Blanchet Line Beauchamp Nathalie Normandeau

Le privé parie sur la santé

Après les mégacliniques de Québec et de Sainte-Julie, trois projets sont envisagés dans la région de Montréal

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Après avoir investi dans une première mégaclinique privée à Québec, la Caisse de dépôt et de placement du Québec, par l'entremise de sa filiale SITQ Immobilier, envisage de s'engager dans trois autres projets semblables dans la région de Montréal.

«Nous regardons trois projets à Montréal qui ressemblent à celui dans lequel nous avons investi à Québec», a indiqué au *Devoir* Jean-Louis Dubé, premier vice-président à l'exploitation, au développement et à la construction de SITQ Immobilier.

Ce premier investissement de la Caisse dans ce secteur à Québec survient un an après l'annonce de la construction d'un mégacentre de la médecine à Sainte-Julie. Ce projet, dans lequel la Caisse n'est pas partie prenante, avait soulevé l'opposition de la FTQ et de la CSN, qui y voyaient les germes d'une privatisation du régime de santé au Québec. Par la suite, le gouvernement avait mandaté l'actuel directeur du Musée de la civilisation de Québec, Roland Arpin, pour conduire une étude sur les partenariats possibles entre le public et le privé dans le réseau de la santé. Ce rapport doit être dévoilé en août par la ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Pauline Marois, a indiqué M. Arpin.

VOIR PAGE A 8: MÉGACLINIQUES

ÉCONOMIE

Entente-clé dans l'hôtellerie

Qualifiée par la CSN de «tout à fait spectaculaire», l'entente de principe conclue entre la direction du Centre Sheraton de Montréal et ses 300 employés en inspirera-t-elle d'autres? Telle est la grande question à la veille du déclenchement d'une grève de 24 heures, annoncée pour vendredi prochain, dans une trentaine d'entreprises hôtelières de la métropole, et ce, au plus fort de la saison touristique. L'entente intervenue au Centre Sheraton prévoit, pour la première fois au Québec, que les pourboires soient comptabilisés dans le salaire pour le calcul des avantages de la convention collective. Ironiquement, cette entente qui réjouit tellement la CSN aujourd'hui est survenue dans un hôtel appartenant à des intérêts américains, soit une semaine après que la centrale syndicale eut dénoncé l'accroissement de la présence américaine dans l'industrie hôtelière de Montréal.

■ À lire en page B 2

Camions lourds: comment améliorer la sécurité?

Un meilleur contrôle routier pourrait faire diminuer le nombre de tragédies

HÉLÈNE BUZZETTI
LE DEVOIR

Les camions lourds représentent 2,5 % du parc motorisé québécois. Pourtant, ils sont impliqués dans 16 % de tous les accidents de la route. Des dangers roulants, les mastodontes? Attention aux conclusions hâtives, car les camions lourds roulent en moyenne dix fois plus d'heures qu'une voiture. Et dans 70 à 80 % de ces accidents, ce sont les automobilistes qui en seraient responsables en surévaluant les capacités de manœuvre des camions, selon l'Association des propriétaires de camions-remorques du Québec.

Le terrible carambolage qui a fait quatre morts et 11 blessés, dont deux graves, sur l'autoroute 20 près de Saint-Michel-de-Bellechasse n'a pas manqué de relancer le débat sur la sécurité routière et la part de responsabilité qui revient aux camionneurs. Malgré tout, les intervenants de l'industrie insistent sur le fait que les camions lourds ne sont ni plus ni moins dangereux qu'avant et qu'ils travaillent tous de concert pour améliorer la sécurité routière.

VOIR PAGE A 8: CAMIONS

■ Voir autre texte en page A 2



LES ACTUALITÉS

Jour des élections en Nouvelle-Écosse

Les chefs en appellent à un gouvernement majoritaire

CHRIS MORRIS PRESSE CANADIENNE Halifax — La longue campagne électorale en Nouvelle-Écosse s'est terminée hier, les chefs de parti appelant leurs concitoyens à élire un gouvernement majoritaire.

teur John Hamm, qui semble bien placé pour améliorer sa position — il est sorti troisième des élections de 1998 — a déploré hier que la campagne ait été détournée par la controverse.

Néo-démocrates et libéraux étaient à égalité, avec chacun 19 sièges, au sein de la précédente Assemblée législative de 52 sièges, qui comptait aussi un député indépendant.

cours des derniers jours de la campagne, concentré ses attaques contre les conservateurs. Les sondages d'opinion indiquaient que ceux-ci gagnaient du terrain, au détriment des libéraux.

Priez pour nous à Sainte-Anne



RENÉ MATHIEU LE DEVOIR

DES PÈLERINS ET DES TOURISTES de partout dans le monde ont célébré la fête de sainte Anne, hier à Sainte-Anne-de-Beaubré. Si la traditionnelle neuvaine a amené son lot habituel de Québécois et d'Amérindiens, un regain sensible depuis quelques années de la ferveur religieuse a attiré également des visiteurs des États-Unis, du Mexique, d'Europe, de Singapour, de la Guadeloupe et du Sri Lanka.

Prélude à la béatification

Début du procès de Mère Teresa

AGENCE FRANCE-PRESSE

New Delhi — Le procès en béatification de Mère Teresa a commencé hier à Calcutta par l'ouverture d'une enquête diocésaine sur l'œuvre de l'ancienne responsable de l'ordre des Missionnaires de la charité, a annoncé l'agence Press Trust of India (PTI).

déclarée sainte, à la conclusion d'un procès en canonisation, a ajouté l'archevêque. Mère Teresa serait alors la quatrième personnalité canonisée en Inde.

Carambolage sur l'autoroute 20

Inspection minutieuse du camion-citerne

PRESSE CANADIENNE

Québec — La cause du carambolage qui a fait quatre morts et 11 blessés, samedi, à Saint-Michel-de-Bellechasse, à environ 25 km à l'est de Québec, est toujours inconnue.

«Nous désirons faire une expertise plus poussée que celle de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), compte tenu qu'il n'y a aucune trace de freinage sur la chaussée. Une firme d'ingénieurs-conseils sera choisie, au cours des prochaines heures, et elle aura le mandat de vérifier les composantes mécaniques du véhicule.

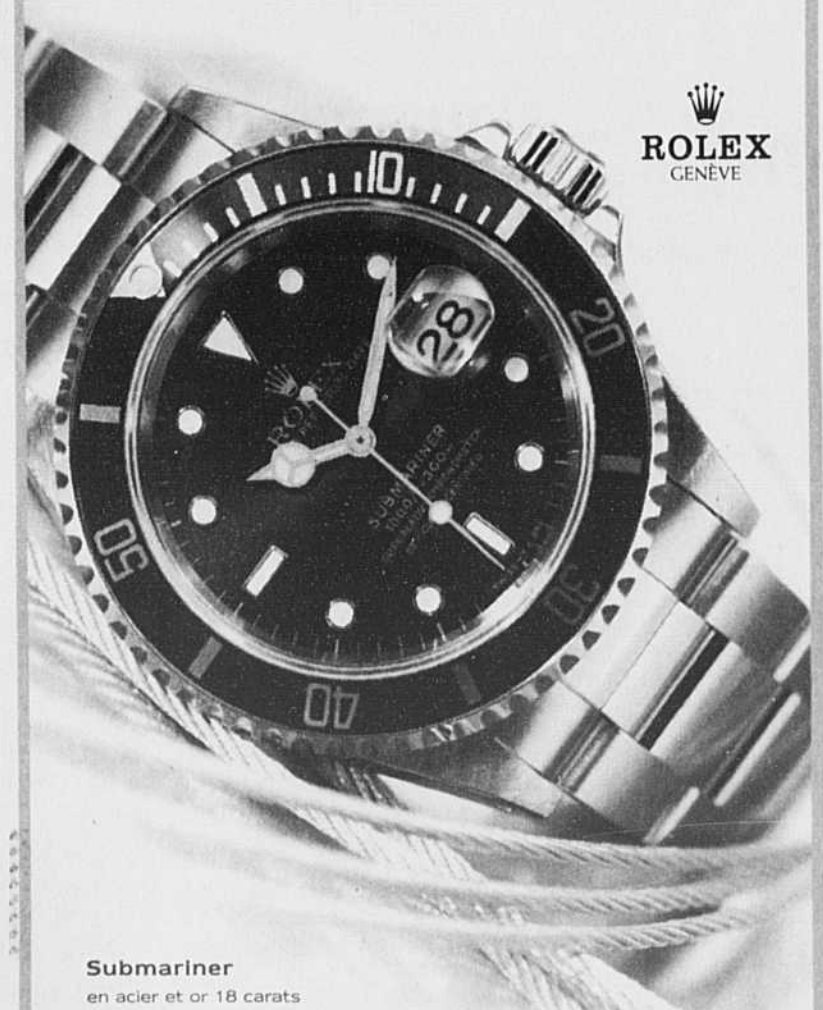
l'Île-du-Prince-Édouard, lorsque l'accident est survenu. Il a 21 ans et il semble évident qu'il n'a pas dix ans d'expérience dans la conduite de véhicules lourds», a ajouté Mme Mathieu, hier, lors d'un point de presse.

des patrouilleurs sur la route, 24 heures sur 24, mais on ne peut pas avoir un patrouilleur pour tous les kilomètres de route.

Le jeune conducteur effectuait son premier transport pour la compagnie de l'Île-du-Prince-Édouard

Les normes en place, explique-t-elle, exigent qu'une pré-signalisation soit aménagée à un kilomètre de distance du chantier de construction.

Bijouterie Gambard Vente et service technique



Submariner en acier et or 18 carats

DERNIERS JOURS... SOLDE PRINTEMPS-ÉTÉ 60% à 70% de rabais... BOUTIQUE Enfants Deslongchamps 0-18 ans - Maternité 1007, avenue Laurier Ouest Montréal (Québec) H2V 2L1 Tél.: 274-2442

Les petits villages rejettent la fusion

PRESSE CANADIENNE

Québec — Des élus de villages comptant de 53 à 3970 habitants disent non à d'éventuelles fusions, parce qu'ils n'y voient pas l'intérêt de leurs contribuables.

dans la mire de l'État qui souhaite la disparition de 700 des 1348 municipalités du Québec. Hier, il a suffi de s'entretenir avec certains de ces élus et administrateurs municipaux pour comprendre qu'aucune mesure incitative ne réussira à les convaincre du bien-fondé des fusions.

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

CAMIONS *Le nombre d'accidents impliquant des poids lourds aurait diminué*

SUITE DE LA PAGE 1

À la fin du mois de juin, la Table de concertation gouvernement-industrie sur la sécurité routière, regroupant des représentants de tous les maillons de la chaîne de transport routier, a déposé un rapport au ministre des Transports contenant une quinzaine de recommandations pour améliorer la sécurité routière. Si le ministre n'entend pas rendre public et commenter le contenu de ce rapport avant le mois de septembre, il appert qu'il existe au moins un consensus dans le milieu: il faut augmenter le contrôle des routes.

«Il y a une culture de laxisme au Québec en matière de surveillance routière, lance Pierre Charette, porte-parole de l'Association de camionnage du Québec qui représente 600 entreprises de transport. Nous voulons respecter la loi mais nous ne voulons pas être les seuls à le faire.»

M. Charette déplore notamment le peu de policiers de la Sûreté du Québec sur les routes pour faire respecter les limites de vitesse, les fermetures trop fréquentes des postes de pesée et le nombre insuffisant de contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Ceux-ci ne sont que 200 à patrouiller tout le Québec. Le rapport Malouin, produit à la suite de l'accident des Éboulements, recommandait d'ailleurs que ce nombre soit augmenté à 350. À la SAAQ, on confirme qu'il y a présentement des négociations avec le Conseil du trésor pour obtenir ces nouveaux postes.

«Les camions ne sont ni plus ni moins dangereux qu'avant, avance M. Charette. Mais les gens ne sont pas au courant de la difficulté de conduire un camion. [...] Les camions ont aussi peur des automobiles que les automobiles ont peur des camions.»

Les chiffres de la SAAQ tendent par ailleurs à confirmer ces propos. Le nombre de camions circulant sur les routes de la Belle province aurait augmenté de 2,5 % en 1998 par rapport à l'année précédente, et le nombre de kilomètres, de 1,1 %. Or, le nombre d'accidents impliquant les camions lourds aurait diminué, revenant en 1998 à son niveau de 1993, soit à 14 657, après avoir atteint un sommet en 1994 à 16 000. Quant au nombre d'infractions, difficile de tirer des conclusions. Leur nombre était de 23 079 en 1998 contre 36 670 en 1996, mais cette baisse considérable est due aux moyens de pression des surveillants routiers qui étaient en négociation de leur convention collective.

Une surveillance ciblée

Du côté des camionneurs, on réclame également plus



Sur la scène du carambolage survenu sur l'autoroute 20 près de Saint-Michel-de-Bellechasse. Un meilleur contrôle routier pourrait aider à prévenir les tragédies impliquant des camions.

de surveillance sur les routes. Mais on reconnaît qu'il est peut-être irréaliste de penser que le nombre de contrôleurs doublera ou triplera. Ainsi, on accueille d'autant plus favorablement la loi 430, entrée en vigueur le 1^{er} avril dernier, qui oblige tous les transporteurs à s'inscrire à la Commission des transports du Québec.

La Commission attribue une note au transporteur (satisfaisant, conditionnel ou insatisfaisant) sur la base du dossier que conserve la SAAQ. Au-delà d'un certain seuil d'infractions, la Commission des transports peut exiger d'un transporteur de remplir certaines conditions pour conser-

ver son droit de rouler ou carrément révoquer ce droit si les conditions ne sont pas respectées.

«Jusqu'à présent, nous sommes intervenus dans une dizaine de situations, affirme Léonce Gérard, secrétaire général à la Commission des transports. Une fois, le transporteur [Excavation Normand Jasmin] a perdu son droit de façon permanente.»

«La loi 430 crée un encadrement de l'industrie et stipule les droits et responsabilités de chacun, souligne M. Charette. Nous, on était encore plus exigeant, mais on est content. Mais il faudra que la loi soit appliquée.»

FEMMES *Une préoccupation constante: les électeurs*

SUITE DE LA PAGE 1

La vie parlementaire n'a pas affecté l'enthousiasme de ces quatre députées que *Le Devoir* avait rencontrées en mars dernier, à l'aube de leur nouvelle carrière politique. Elles aiment toujours ce milieu qui reste en partie à apprivoiser, même si elles s'entendent pour dire que des changements devraient être apportés aux règles, pour améliorer la qualité de vie des élus, notamment, et leur permettre de garder le contact avec leurs commentateurs.

Aux yeux de celle que les commentateurs ont qualifiée d'étoile montante au sein de l'opposition officielle, Nathalie Normandeau, ce fut «une belle et bonne session». Le dossier Hertel-des-Cantons lui a permis d'avoironner la visibilité. Pourtant, la députée de Bonaventure se décrit toujours comme une «apprentie de tous les instants» qui a beaucoup appris de ses collègues libéraux. C'est un caucus où règne un bel esprit d'équipe, souligne-t-elle.

Vérification faite auprès de Line Beauchamp, députée de Sauvé, les libéraux forment effectivement un joyeux groupe. Elle dit retrouver en politique les bons côtés du militantisme qu'elle a connus dans les milieux communautaires dont elle est issue.

«Être militante ça veut dire travailler avec les gens, être capable de les stimuler, organiser cette matière qui est que des gens veulent s'impliquer et dire des choses. J'ai vécu ça autant à CIBL qu'à Pro-Est.»

La ministre de la Justice et responsable de la condition féminine, Linda Goupil a certes eu la partie moins facile que ses collègues libéraux, mais elle se dit fière du travail accompli. Ayant été l'une des cibles préférées de l'opposition lors de la période des questions, elle dit avoir manqué de temps pour «aller sur le terrain» et parler de souveraineté.

«Ce qui a été le plus difficile c'est l'Assemblée nationale, je n'apprends rien à personne. Je suis très transparente, je suis à fleur de peau et pour moi cela a été un choc culturel. Je suis une femme qui respecte beaucoup les institutions et je n'aime pas qu'on les discrédite et qu'on les utilise. Sinon, on enlève tout espoir d'obtenir la confiance des citoyens.»

Naïvement, dit-elle, cette avocate spécialisée en médiation voyait l'Assemblée nationale comme un tribunal où un juge aurait à trancher entre deux juristes. Elle a compris une chose ou deux durant ces mois difficiles où les libéraux ont mis sa confiance à l'épreuve.

«Lors de l'étude des crédits, en 11 heures, je n'ai pas eu une question sur mes crédits. J'ai compris ce qu'on voulait à l'Assemblée nationale, c'est nous faire trébucher. Si c'est ça, on va trouver que je me tiens debout.»

Réforme parlementaire

Posant un regard neuf sur la vie parlementaire, ces quatre élus pensent que certaines pratiques doivent changer. Ne serait-ce que pour une question de respect, mais aussi pour encourager une plus grande efficacité et viser une productivité à laquelle s'attendent les électeurs.

«Certains jours, on pense qu'on pourrait rentabiliser notre temps autrement. Il faudrait revoir le fonctionnement, note la députée de Crémazie Manon Blanchet. On a passé 12 heures sur Hertel-des-Cantons [la loi assurant le maintien des infrastructures déjà construites] mais on n'a jamais ouvert le cartable pour regarder le premier article. Moi, j'aime quand ça bouge et que ça avance.»

Elle croit qu'il ne s'agit pas de limiter le droit de parole, mais d'assurer un meilleur encadrement. Nathalie Normandeau ajoute que les travaux devraient se terminer plus tôt tous les jours et que les sessions pourraient être allongées un peu.

«Ce serait humainement plus acceptable. [...] Certaines batailles, vu la manière dont elles sont menées, font-elles vraiment honneur à l'institution?» Comme ses collègues, elle trouve la «game» parfois très dure. La politique demeure essentiellement un milieu régi et contrôlé par les hommes.

«Même si on tente de ne pas entrer dans ce moule, c'est difficile de ne pas y plonger à un moment ou un autre. [...] Avec le temps, on devient moins perméable. Il faut prendre ses distances parce qu'être ennemis en chambre et se parler tout de suite après, c'est exigeant.»

Un débat de deux heures sur la suspension des règles apparaît un peu long et l'utilisation du bâillon pour le moins étrange en démocratie, estime Line Beauchamp, mais elle se dit incapable de savoir si tout cela est justifié.

«Je suis vraiment encore en train d'apprendre au niveau

stratégie et parlementaire. En commission parlementaire, je n'avais aucune idée. Je l'ai fait naïvement, dans le bon sens du mot, avec des vraies questions. Je n'ai pas utilisé cette tribune pour faire passer des messages.»

Elle serait en faveur de la tenue de votes libres à l'Assemblée nationale. La politique est une grosse et lente machine, confie-t-elle, mais «c'est très bien ainsi».

«Une collectivité de sept millions de personnes comme le Québec, tu ne peux pas retourner ça sur un dix sous parce qu'un nouveau parti arrive au pouvoir. Les choses doivent prendre leur temps.»

En fait, la concertation et le partenariat sont des valeurs que nos néo-parlementaires entendent défendre. La solidarité entre les membres d'un caucus, mais aussi entre élus et élus, est primordiale, estime la ministre Goupil.

«Je suis convaincue profondément qu'on peut améliorer des choses. À quelle vitesse et à quel rythme c'est une autre réalité. Il faut faire l'apprentissage de l'appareil. Seule, on ne peut rien faire. [...] La solidarité c'est la seule façon de travailler.»

La députée de Lévis souhaite la venue de plus de jeunes pour changer les perceptions. Elle aimerait en voir accéder également au cabinet en raison de la lourdeur de la tâche. Elle milite pour que chaque ministre puisse compter sur un adjoint parlementaire.

Travail de terrain

Toutes les quatre gardent également une préoccupation constante pour la raison première de leur présence à Québec: leurs électeurs. Line Beauchamp craignait de perdre de vue le terrain et constate qu'elle a gardé le contact avec les gens de sa circonscription.

«Je me dis et redis que je dois être très vigilante. [...] Si j'en viens à penser que l'essentiel de mon métier ce sont les travaux parlementaires, je vais inviter les gens à me rappeler à l'ordre [...] Il y a un sentiment d'aquarium. Autour il y a autre chose et il faut s'en souvenir.»

Pour sa part, Manon Blanchet, qui a déjà acquis auprès de ses collègues du caucus péquiste la réputation d'une députée fort travailleuse, pense que le travail dans la circonscription demeure sa priorité même si le temps lui manque.

«Lors de la période intensive, je trouvais mes lundis pas assez longs. J'essayais de régler des choses à Québec, mais je n'avais pas le temps de toucher à mes dossiers.»

Peu à peu, elle apprend à dire non. Disponible au cas où cet été, elle compte surtout accumuler des réserves d'énergie, en revoyant des amis ou en «allant souper chez maman», afin d'affronter l'automne. Adjointe de la ministre Diane Lemieux, elle s'est rendu compte qu'il n'y avait pas de description de tâche pour son poste, mais elle collaborera à la planification des prochaines sessions et les dossiers des décrets dans le secteur du travail et des inconvertibles clauses discriminatoires («orphelins») en se souvenant qu'elle a été élue afin de «travailler toujours pour les gens».

Selon Line Beauchamp, la rencontre avec les électeurs se compare d'ailleurs à ce que les artistes vivent avec leur public.

«Aller rencontrer les gens dans ma circonscription, aller assister à une soirée, ça me booste», ça me donne beaucoup d'énergie. Le peu de messages que les gens t'envoient, le fait de les rencontrer, je sors de là en me disant que ce sont eux que je représente. C'est important de toujours s'en souvenir.»

Même si elle se dit fatiguée physiquement des travaux parlementaires, elle ajoute que les électeurs ne s'adressent pas assez à leur député. Elle dit en rappeler certains pour avoir leur avis sur certains projets de loi. «Des personnes âgées dans des HLM se plaignent qu'ils vont interdire la cigarette dans leur salle de loisir. [...] C'est important de savoir que dans la vie d'une personne de 75 ans, si elle ne peut plus aller jouer au bingo sans fumer sa cigarette, tu lui as enlevé quelque chose.»

Quant à elle, Nathalie Normandeau s'est vite aperçue à Québec que les distances prenaient vraiment de l'importance. L'équilibre entre la circonscription et le parlement est difficile à établir. Il y a des engagements à respecter à Québec et une visibilité à maintenir en Gaspésie.

«Idéalement, on devrait siéger une semaine sur deux. C'est un rythme à adopter et je me débrouille plutôt bien. Un député peut travailler sept jours sur sept et 24 heures sur 24, c'est nous qui fixons les limites. Il faut se fixer des priorités, on ne changera pas le monde du jour au lendemain.»

Après-demain peut-être?

MÉGACLINIQUES

La Cité Santé Québec abritera les principales spécialités de la médecine

SUITE DE LA PAGE 1

Le mégacentre de Sainte-Julie devait ouvrir ses portes ce printemps. Le projet a été retardé mais ce n'est que pour prendre de l'ampleur. «D'ici quelques semaines, nous annoncerons un projet de 25 millions plutôt que 15 millions», a confié au *Devoir* le promoteur du projet, Yvan Beaudet.

À Québec, SITQ Immobilier a pris une participation de 50 % dans l'immeuble abritant la Cité Santé Québec, un projet de mégaclinique privée à la fine pointe de la technologie. Le bâtiment de cinq étages sera érigé au coût de 15 millions et accueillera des bureaux, des laboratoires et des salles d'opération dotés de *ne plus ultra* de l'équipement médical d'une valeur supplémentaire de 7,5 millions, a précisé le promoteur du projet, le Dr Michel Morissette.

Située en face de l'hôpital Enfant-Jésus, la mégaclinique Cité Santé Québec, dont l'inauguration est prévue pour le printemps 2000, s'étendra sur 95 000 pieds carrés, comparativement à des superficies de 10 000 à 35 000 pieds carrés pour les cliniques ou polycliniques médicales existantes. Cité Santé Québec, un projet qui mijote depuis deux ans, est le fruit d'un groupe d'une dizaine de médecins investisseurs réunis dans la Société immobilière Maizerets avec le Groupe René Marchand Lunetterie, le Groupe Roy Couture et le Groupe Roche.

Selon les normes actuelles, cette clinique est immense. Elle accueillera de 22 à 25 médecins durant les heures d'ouverture, qui sont beaucoup plus étendues que celles des cliniques externes dans les hôpitaux, soit sept jours sur sept de 7h à 23h.

En tout, quelque 25 omnipraticiens et 70 spécialistes, en rotation, seront rattachés à la clinique. Après la période de rodage de trois ans, la Cité Santé Québec sera en mesure de recevoir 100 000 visites par année, d'assurer autant d'actes médicaux pour des revenus bruts de 2,5 millions, dont 25 % seront versés à la clinique par les médecins, a précisé le Dr Morissette.

«C'est un bon complément au réseau public», a soutenu Jean-Louis Dubé. Pour SITQ et la Caisse de dépôt, c'est aussi un investissement plus intéressant que les tours à bureaux, dont le marché est saturé. «Ce n'est pas la médecine à deux vitesses et on n'est pas là pour faire compétition aux hôpitaux. Ce sont des cliniques ouvertes à tous», a soutenu M. Dubé.

«Nous voulons faire la démonstration qu'on peut désengorger les urgences», a indiqué le Dr Morissette. Il sait de quoi il parle: il y a deux ans encore, il était le directeur adjoint des services professionnels au Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) et responsable à ce titre de l'hôpital Enfant-Jésus. Le Dr Morissette entend établir un partenariat avec cet hôpital qu'il connaît bien et «travailler en complémentarité». La mégaclinique souhaite prendre à sa charge les cas qui se situent, dans l'échelle, entre les otites sans gravité, dont peut s'occuper le médecin omnipraticien dans une petite clinique de quartier, et les accidents polytraumatisés qui sont dirigés à l'hôpital. Par exemple, la mégaclinique pourrait se charger, à la place de l'urgence de l'hôpital, des patients qui souffrent de crises de foie, de pierres aux reins, de crises d'asthme et de foulures simples, a donné comme exemple le Dr Morissette.

La Cité Santé Québec abritera les principales spécialités de la médecine: cardiologie, pneumologie, psychiatrie, neurologie, endocrinologie, gastro-entérologie, pour ne nommer que celles-là. Les médecins spécialistes feront surtout des diagnostics et du suivi, des actes pleinement couverts par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ). La mégaclinique sera dotée d'un centre de laser, pour des interventions non couvertes par la RAMQ, mais aussi de deux salles de chirurgie, pour les interventions sous anesthésie locale ou sous anesthésie générale, respectivement. Elle offrira des services de radiologie, couverts par le régime public, et de résonance magnétique, qui ne le sont pas en cliniques privées, ainsi que des services de laboratoire et d'endoscopie.

Prendre la relève du réseau public

Le mégacentre de la médecine à Sainte-Julie table sur les soins non assurés. Selon M. Beaudet, environ 80 % des activités seront liées aux assureurs privés ainsi qu'à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et à la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), ces deux sociétés d'État encourageant le foisonnement des cliniques privées pour éviter les délais de plusieurs mois associés au réseau public. Le reste proviendra des petites cliniques médicales. C'est tout le contraire pour la Cité Santé Québec: 95 % des revenus découleront des soins assurés par la RAMQ et 5 % des soins payés par le patient ou un assureur, a souligné le Dr Morissette. «La clinique est d'ailleurs située dans un des quartiers les plus pauvres de Québec», a-t-il fait remarquer.

C'est l'ambition du Dr Morissette que la mégaclinique se charge de soins et de services qui sont à l'heure actuelle fournis exclusivement par le réseau public. Les chirurgies d'un jour et la résonance magnétique en sont des exemples probants. «Notre stratégie, c'est de soigner des fractures et de faire de la résonance magnétique», a-t-il dit. À Québec, par exemple, seulement deux hôpitaux sont équipés d'un appareil de résonance magnétique, un équipement d'une valeur de 2,4 millions capable de produire des images numériques en trois dimensions et utilisé de manière courante aux États-Unis. «La liste d'attente à Québec est de sept à huit mois», a signalé le Dr Morissette.

De fait, il y a vingt ans, devant les coûts liés à l'acquisition d'équipement de radiologie pour répondre à la demande sur la Rive-Sud, le gouvernement avait fait une brèche dans le régime public en permettant l'émergence de cliniques de radiologie privées, a rappelé le directeur des affaires professionnelles de la RAMQ, le Dr Michel Y. Pelletier. Mais pour la résonance magnétique et les chirurgies d'un jour, «je douterais fort que ce soit sur la planche à dessin», estime-t-il. Le Dr Pelletier croit que «c'est plutôt une gageure» que font les promoteurs de la Cité Santé Québec.

Le Dr Morissette n'est pas de cet avis. D'une part, les mégacliniques comme celles de Cité Santé Québec offrent de l'équipement à la fine pointe de la technologie et des dossiers médicaux unifiés et informatisés pour chacun des patients, une tendance qui, poussée par la technologie, a cours aux États-Unis. «Au moment où on se parle, c'est un peu le Tiers-Monde au Québec», juge-t-il.

«Nous sommes convaincus que le gouvernement va en venir à ça [confer des soins auparavant réservés aux hôpitaux à des mégacliniques hyper équipées]. Le Parti québécois a des réticences, mais si le Parti libéral était au pouvoir, on discuterait», estime le Dr Morissette.

EN BREF

Gâchis militaire

Ottawa (PC) — Six années d'erreurs, d'inertie, de falsification et de confusion ont marqué le traitement accordé par les Forces armées au fait que des soldats dépêchés en Croatie aient pu être exposés à des substances toxiques. Des documents rendus publics ce mois-ci par le député réformiste Art Hanger démontrent en effet que ce dossier est un véritable gâchis: des échantillons de sol sont disparus; des officiers enquêtant sur l'affaire ont été mutés sans pour autant être remplacés; un avis médical a été joint au dossier médical des soldats ayant servi en Croatie, pour être ensuite reformulé, avant d'en être retiré et détruit. Aux préoccupations sur une contamination à la bauxite s'est ajoutée celle sur une contamination aux BPC, à cause des nombreux transformateurs électriques jonchant le paysage après le conflit en Croatie. On a même craint pendant un temps que la bauxite n'était pas de la bauxite mais de l'uranium. Compte tenu de la confusion entourant le dossier, un officier a invité en février tous ceux impliqués dans l'affaire à se réunir pour faire le point sur la situation. «Aucun d'entre nous n'a tous les éléments de l'affaire», écrivait le capitaine S. D. Vahey. Ce serait extrêmement utile qu'on se réunisse pour mettre en commun toutes nos informations.»



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Négociations dans le secteur de l'hôtellerie

Une première entente «modèle» intervient entre le Sheraton et ses employés affiliés à la CSN

À moins de la conclusion rapide d'une trentaine d'ententes, les activités de plusieurs hôtels de Montréal risquent quand même d'être compromises par un débrayage de 24 heures, vendredi, au plus fort de la saison touristique

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

hôtel, le Crown Plaza Métro-Centre, le Radisson-Delta, le Bonaventure Hilton, le Maritime Plaza et le Ruby Foo's. D'autres syndicats pourraient les imiter dans les prochains jours.

Gain historique sur les pourboires

Cette entente de principe, conclue dans la nuit de vendredi à samedi entre le syndicat local et le Centre Sheraton, est la première à survenir dans les présentes négociations qui ont débuté en avril. Les 300 employés du Centre Sheraton doivent d'ailleurs se prononcer sur son contenu aujourd'hui. Cette entente prévoit d'abord des augmentations salariales de 9 % sur trois ans (le syndicat demandait 15 % sur trois ans), en plus d'un rattrapage salarial (représentant 0,7 % de la masse salariale) pour une quarantaine d'employés. Le Centre Sheraton s'engage aussi à verser 3 % en cotisation au régime de retraite, soit une hausse de 1 %. Le syndicat demandait une contribution de 4 % de l'employeur. L'entreprise hôtelière améliore par ailleurs sa contribution au régime d'assurances collectives qui passe de 40 à 60 \$ par mois, ce qui représente une addition de 1 % de la masse salariale. Les employés ont également fait un gain historique,

«une première au Québec», au chapitre des pourboires, a mentionné M. Lortie. En vertu de l'entente, les pourboires attribués et déclarés seront comptabilisés dans le salaire pour le calcul des avantages de la convention collective.

L'entente intervenue entre le Centre Sheraton et le syndicat local affilié à la Fédération du commerce de la CSN ne manque certes pas d'ironie.

Négociations plus ardues à venir

M. Lortie avait dénoncé la semaine dernière le fait que l'accentuation de la présence américaine dans l'industrie hôtelière de Montréal depuis 1996 exerçait des pressions à la baisse sur les conditions de travail. Or, le Centre Sheraton est la propriété (immeuble et franchise) de la société américaine Les Hôtels Star Wood.

Un observateur de l'industrie, qui requiert l'anonymat, a expliqué hier que la direction a préféré s'entendre à l'amiable avec le syndicat, craignant que les activités de l'hôtel ne soient paralysées au plus fort de la saison touristique. Il faut dire aussi que la tension et le désordre commençaient à se manifester de plus en plus dans les murs de l'hôtel, selon la source. La direction commençait à perdre le contrôle sur ses employés, mais aussi le syndicat...

D'autre part, M. Lortie a reconnu que les négociations dans les autres hôtels pourraient être plus malaisées; plusieurs, à commencer par le Reine-Elisabeth, le plus grand hôtel de Montréal, ont réclamé des concessions à leurs employés. On parle notamment du Bonaventure, du Ritz-Carlton, du Radisson et de l'Omni.

M. Lortie a indiqué que depuis quelques années, les Américains investissent massivement dans l'hôtellerie à Montréal, et qu'ils semblaient avoir de la difficulté à gérer les acquis des travailleurs québécois.

«C'est la façon de procéder, de demander des reculs, atteignant de plein fouet les gens, a déclaré M. Lortie. Ils considéraient qu'ils avaient participé à la croissance des dernières années, et ils ne comprenaient pas pourquoi ces nouveaux gestionnaires leur demandaient des reculs.»

Les conventions collectives des employés de la vingtaine d'hôtels de Montréal représentés par la Fédération du commerce prenaient fin le 30 juin dernier.

Plusieurs des conventions collectives des employés des cinq hôtels des Cantons de l'Est et des quatre hôtels de Québec ne prendront fin que le 30 septembre prochain. Ils n'ont donc pas le droit de débrayer pour l'instant.

«Ils vont suivre et vont embarquer dans le sillon du règlement intervenu au Centre Sheraton», a affirmé M. Lortie.

Avec la presse canadienne

À quelques jours du possible déclenchement d'une grève de 24 h dans les grands hôtels de Montréal, un syndicat affilié à la Fédération du commerce de la CSN vient de conclure une entente de principe avec le Centre Sheraton qui deviendra le modèle dans les présentes négociations.

La grande question est de savoir maintenant comment vont réagir les autres entreprises hôtelières à cette entente «tout à fait spectaculaire», selon le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie. Ce dernier estime d'ailleurs qu'il y aura sans doute de la résistance de leur part, jugeant cette entente trop généreuse pour les travailleurs de l'industrie.

À moins que l'on assiste d'ici au 30 juillet à la conclusion d'une cascade d'ententes entre les syndicats CSN et une trentaine d'entreprises hôtelières, les activités de plusieurs hôtels de Montréal seront donc paralysées vendredi par un débrayage de 24 h, et ce, au plus fort de la saison touristique.

Onze syndicats d'hôtels montréalais ont déjà en main des mandats de grève: le Reine-Elisabeth, le Ritz Carlton, les employés de bureau et de la réception du Radisson-Delta, le Montréal Crescent, l'Omni-Montréal, le Nouvel

Marchander Marilyn



PETER MORGAN REUTERS

CES DAMES observent d'un œil intéressé les robes, sous-vêtements et souliers autrefois portés par Marilyn Monroe. Environ 1000 objets personnels — vêtements, livres, meubles et objets d'art — ayant appartenu à la défunte actrice seront mis aux enchères chez Christie's, à New York, à la fin du mois d'octobre. À la mort de l'actrice, ces objets avaient été laissés à Lee Strasberg, qui l'avait aidée à pratiquer le métier. M. Strasberg étant aujourd'hui décédé, son épouse et sa fille ont finalement pris possession de cette mine d'or qu'elles n'ont pas tardé à exploiter.

Le revenu familial des Canadiens est demeuré stable en 1997

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'estimation du revenu familial après impôt des Canadiens est demeuré stable en 1997, pour une troisième année consécutive, rapporte Statistique Canada.

Le revenu familial moyen après impôt a atteint, en 1997, 45 605 \$, ce qui représente une baisse d'environ 6 % par rapport à 1989, année où le revenu avait atteint son niveau le plus élevé. Au total, le revenu familial moyen après impôt, toujours en 1997, demeurait inférieur de 5 % par rapport à 1980. L'agence fédérale estime à 11 541 \$ l'impôt moyen sur le revenu versé par les familles en 1997. Ce montant était légèrement inférieur au niveau record observé en 1996. L'absence de mouvement significatif vient du fait que le revenu familial total est demeuré essentiellement inchangé en 1997. L'impôt sur le revenu représentait 20,2 % du revenu familial total, en 1997, encore là une proportion inchangée par rapport à 1996.

La charge de travail augmente

Selon l'enquête sur la population active menée par l'agence, l'emploi a crû de 1,9 % en 1997, tandis que l'horaire hebdomadaire moyen s'est allongé de

0,5 %, pour atteindre 37,9 heures. Un économiste auprès des Travailleurs canadiens de l'automobile, Jim Stanford, a expliqué que les travailleurs voyaient leur chèque de paye rétrécir en raison de plusieurs facteurs, dont le taux de chômage élevé, les emplois à temps partiel et le gel des salaires durant la décennie 90. «En fait, le revenu a diminué même avant l'impôt», a-t-il dit. Effectivement, une étude de Statistique Canada, rendue publique en avril, concluait que le revenu moyen avant impôt atteignait 50 672 \$ en 1997, soit un montant légèrement inférieur à ce qu'il était il y a 20 ans.

Pour sa part, l'économiste en chef de la firme de courtage Nesbitt Burns, à Toronto, Sherry Cooper, soutient que les impôts élevés chassent les investisseurs et diminuent le revenu des familles. Si les impôts étaient moins élevés, les Canadiens auraient plus d'argent dans leurs poches pour consommer ou épargner, ce qui serait favorable à l'économie, selon elle. Une baisse d'impôts stimulerait l'activité économique «et attirerait l'investissement étranger, ce qui entraîne la création d'emplois», a-t-elle précisé.

Mais des baisses d'impôts pourraient se traduire par des compressions dans les programmes sociaux, craint pour sa part M. Stanford.

Seagram vend sa division Universal Concerts à House of Blues

La compagnie montréalaise doit se départir d'actifs pour rembourser la dette de 10,4 milliards de dollars contractée lors de l'achat de Polygram

ALLAN SWIFT
PRESSE CANADIENNE

Seagram a vendu sa division Universal Concerts à House of Blues Entertainment, une transaction évaluée à plus de 190 millions de dollars américains.

Une porte-parole de Seagram, Anita Larsen, a expliqué hier que cette transaction correspond à l'objectif visé par la direction, qui cherche à se départir de ses actifs ne cadrant pas avec ses activités principales en vue de rembourser la dette de 10,4 milliards contractée lors de l'acquisition de Polygram en décembre dernier. Seagram, qui a son siège social à Montréal, est alors devenue la plus importante entreprise d'enregistrement au monde.

Universal Concerts, une unité du Groupe loisirs musicaux Universal de Seagram, est une entreprise de

promotion, de production et d'exploitation de salles de spectacles qui fonctionne tant au Canada qu'aux États-Unis. Cette compagnie contrôle 20 grandes salles de concert et a sous contrat plusieurs stars de la chanson — Shania Twain, Diana Krall, Andrea Bocelli — pour l'enregistrement de leur albums.

Puissante House of Blues

Le président de Universal Concerts, Jay Marciano, et son équipe de direction se joindront à l'équipe de direction de House of Blues et participeront au développement de l'entreprise regroupée, qui aura toujours son siège social à Los Angeles, en Californie.

Le président et directeur général de House of Blues (HOB), Greg Trojan, a déclaré que «grâce à cette acquisition, nous créons une puissante société. HOB est la seule entreprise de spectacles en direct en mesure de faire

connaître les artistes aussi bien dans les petites boîtes de nuit que dans les amphithéâtres, de pair avec les émissions numériques diffusées en direct sur Internet.»

Seagram exerce ses activités dans deux secteurs à l'échelle mondiale, soit les loisirs, d'une part, et les spiritueux et les vins. L'entreprise de loisirs réalise et distribue des œuvres musicales enregistrées, des films, des émissions de télévision et des produits vidéo à domicile; en outre, elle exploite des parcs thématiques et des établissements de détail.

Les entreprises de spiritueux et de vins participent essentiellement à la production et à la commercialisation de spiritueux, de vins, de coolers, de bières et de mixers dans plus de 190 pays et territoires.

Les compagnies espèrent que la transaction se concrétisera avant la fin de septembre.

Trois ex-courtiers de ScotiaMcLeod comparaissent à Chicoutimi pour des accusations de fraudes

PRESSE CANADIENNE

Chicoutimi — L'ancien directeur régional du bureau de Chicoutimi de la firme ScotiaMcLeod, Maurice Montpetit, 48 ans, et deux anciens courtiers, Gervais Côté, 45 ans, et Serge Lavoie, 47 ans, ont comparu hier au Palais de Justice de Chicoutimi, en Chambre criminelle, en rapport avec des transactions menées au début des années '80 dans le secteur minier.

La Couronne leur reproche chacun huit chefs d'accusation: soit d'avoir commis une fraude, un complot pour commettre une fraude, trois accusations reliées à la création d'apparence de transaction, la retenue d'ordres

d'offres de vente et la retenue d'ordres d'offres d'achat; ils auraient commis les trois autres infractions par le biais d'une bourse. Les trois hommes étaient accompagnés de leurs avocats, Mes Jean-Marc Fradette et Michel Boudreault, qui ont fait reporter les procédures au 8 septembre, le temps d'examiner la preuve documentaire abondante fournie par la Couronne et de décider si une enquête préliminaire sera nécessaire.

Les trois hommes sont en liberté et n'auront pas à être présent à l'autome, autrement que par l'entremise de leurs avocats.

Les accusations remontent à la période comprise entre le 1er janvier

1985 et le 30 août 1988, quand l'activité des accreditives minières était intensive. On ne connaît pas cependant l'ampleur des sommes perdues: des expertises variant sur ce point, mais elles pourraient se compter en millions de dollars. Selon les actes d'accusations, les trois hommes auraient créé l'équivalent d'un contrôle ou d'un marché fictif où le jeu de l'offre et de la demande aurait pu être faussé pour les actions du Groupe Ariel.

Certains investisseurs ont été ruinés, d'autres ont perdu l'essentiel de leurs fonds destinés à la retraite. La perspective d'un profit rapide et pharaonique en avait attiré plus d'un qui y ont laissé leur chemise.

EN BREF

Perte pour BCI

(Le Devoir) — Les produits consolidés de Bell Canada International (BCI) au deuxième trimestre sont passés à 188 millions, en hausse de 3 % sur ceux de 182 millions du tri-

mestre correspondant de 1998. BCI a toutefois inscrit une perte de 99 millions, ou de 1,25\$ par action, contre une perte de 31 millions (40¢ l'action) au deuxième trimestre de 1998. Cette perte résulte de la comptabilisation de 100 % des pertes attribuables à son

entreprise des services cellulaires de Colombie. Pour l'ensemble du premier semestre clos le 30 juin 1999, les produits consolidés atteignent 383,3 millions, contre 343 millions, et la perte, 171,2 millions, ou 2,17\$ par action, contre 48,2 millions.

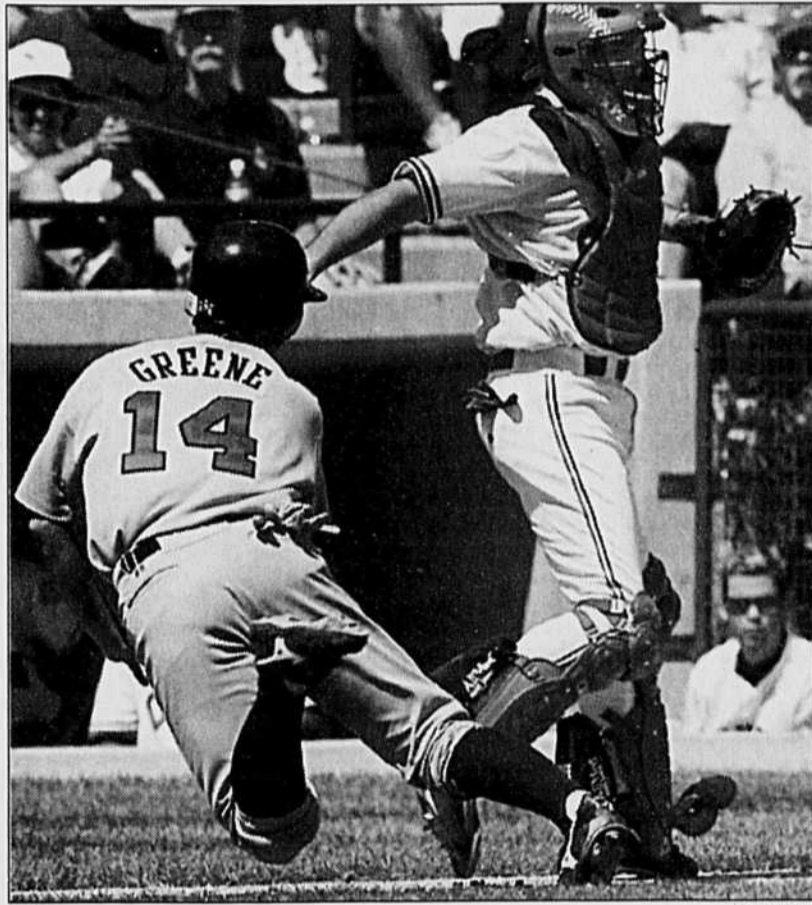
LE DEVOIR

LES SPORTS

Jeux panaméricains

Tout un match de baseball Le Canada a vaincu les États-Unis en 11 manches

PRESSE CANADIENNE



Ci-contre: le receveur de l'équipe canadienne de baseball, Andy Stewart, retire le joueur américain Charlie Greene. Ci-dessus: Wayne Sorenson, du Canada, a décroché la médaille d'argent à l'épreuve de carabine, position couchée.

contraint de quitter le terrain pour la fin du match.

«Je suis encore choqué, mais c'est agréable d'avoir assisté à la remontée de l'équipe et les voir obtenir la victoire», a poursuivi Whitt.

Misant sur une formation composée de plusieurs des meilleurs espoirs évoluant dans le baseball professionnel AAA, les Américains croyaient s'être assurés la victoire en prenant l'avance par 6-3 en 11^e. Un double d'un point d'Adam Kennedy et un circuit de deux points de Jason Hardtke avaient refroidi l'ardeur de plusieurs partisans dans les gradins.

«Manifestement, ce fut un match très émotif, a encore dit Whitt après la rencontre. Ce sont deux formidables équipes qui s'affrontaient. C'est toujours plaisant d'être dans le rôle de négligés et de gagner le match.

Bonnes performances canadiennes

De bonnes performances en tir, en aviron et en gymnastique ont permis au Canada de connaître une autre récolte intéressante de médailles, hier.

En aviron, les rameuses canadiennes Emma Robinson et Theresa Luke se sont propulsées vers la victoire lors de la finale féminine de deux

sans barreur en aviron, soufflant du même coup la médaille d'or à leurs rivales américaines, devancées par deux longueurs d'embarcation.

Le Canada a également récolté une médaille d'argent et une autre de bronze, lors des premières finales d'aviron.

Par ailleurs, Tracy Duncan, de Saskatoon, a remporté l'argent à l'issue de l'épreuve féminine du rameur en couple, dominée par l'Argentine Maria Garosiain.

Enfin, Phil Graham, de Cornerbrook, de Terre-Neuve, et Kevin White, de Victoria, ont mérité le bronze dans l'épreuve masculine du deux en pointe.

L'audace paie

En gymnastique, l'audace de Michelle Conway lui a permis d'enlever la médaille d'or lors du concours individuel.

La Torontoise de 15 ans n'avait encore jamais tenté de routine à la poutre en compétition internationale. Cette fois-ci, elle a décidé de tenter sa chance et cela lui a réussi, s'attirant une note de 9,200 des juges.

C'est une Américaine, Morgan White, qui a remporté l'épreuve. White a amassé un total de 37,649 points

tandis que Conway en récoltait 37,618.

En tir, le Canada a ajouté deux autres médailles à son palmarès. Wayne Sorenson, de Calgary, et Henry Gerow, Winnipeg, ont terminé respectivement deuxième et troisième lors de l'épreuve de la carabine, position couchée.

En badminton féminin, les deux duos canadiens se sont qualifiés pour les demi-finales. Denyse Julien et Charmaine Reid ont défait Nigella Saunders et Shackerah Cupidon, de la Jamaïque, en deux sets, 15-5, 15-8. Robbyn Hermitage et Milaine Cloutier l'ont aisément emporté contre les Brésiliennes Fernanda Kumasaka et Cristina Nakano, 15-2, 15-1.

En raquetball, notons la victoire en simple de Josée Grand'Maitre, de Longueuil, qui s'est imposée contre Y.S. Parada Chavez en deux sets, 15-2, 15-8.

En yatching, le Montréalais Alain Bolduc occupait toujours le quatrième rang à l'issue de la quatrième régates de la classe Mistral. Chez les femmes, la Québécoise Caroll-Ann Alie, de Gracefield, s'est hissée au premier rang de la classe Mistral après la quatrième régates.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Samedi
Pittsburgh 7 Montréal 2
New York 2 Chicago 1
Houston 5 San Diego 2
St. Louis 10 Colorado 2
Cincinnati 7 San Francisco 6
Philadelphie 4 Atlanta 3
Floride 4 Milwaukee 1
Arizona 3 Los Angeles 0

Dimanche
Pittsburgh 6 Montréal 1
Atlanta 5 Philadelphie 4 (10 m)
Houston 5 San Diego 2
St. Louis 6 Colorado 4
Floride 4 Milwaukee 3
Cincinnati 2 San Francisco 1 (14 m)
New York 5 Chicago 1
Los Angeles 2 Arizona 1

Hier
Chicago 1 à Montréal 6
Floride à Philadelphie
Pittsburgh à New York
Milwaukee à Atlanta
Houston au Colorado
St. Louis à San Francisco
Cincinnati à Los Angeles

Aujourd'hui

Chicago (Mullholland 5-6)
à Montréal (Hermanson 3-9), 19h05
Floride (A. Fernandez 4-6)
à Philadelphie (Wolf 5-1), 19h35
Pittsburgh (Benson 7-8)
à New York (Hershiser 10-7), 19h40
Milwaukee (Nomo 9-2)
à Atlanta (Millwood 11-5), 19h40
Houston (Lima 13-5)
au Colorado (Bohanon 5-7), 21h05
Arizona (An. Benes 6-9)
à San Diego (W. Williams 5-8), 22h05
St. Louis (Bottenfield 14-3)
à San Francisco (Ruelter 8-5), 22h05
Cincinnati (Park 3-5)
à Los Angeles (Tomko 6-8), 22h10

Demain

Pittsburgh à New York, 14h10
St. Louis à San Francisco, 15h35
Chicago à Montréal, 19h05
Floride à Philadelphie, 19h35
Milwaukee à Atlanta, 19h40
Houston au Colorado, 21h05
Cincinnati à Los Angeles, 22h35
Arizona à San Diego, 22h35

CLASSEMENT

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	60	41	594	—
New York	59	41	590	1/2
Philadelphie	53	45	541	5 1/2
Floride	39	60	394	20
Montréal	35	60	368	22

Section Centrale

Houston	59	40	596	—
Cincinnati	55	41	573	2 1/2
St. Louis	50	49	505	9
Pittsburgh	48	50	490	10 1/2
Milwaukee	47	50	485	11
Chicago	46	50	479	11 1/2

Section Ouest

Arizona	54	46	540	—
San Francisco	53	46	535	1/2
San Diego	49	49	500	4
Colorado	44	54	449	9
Los Angeles	44	54	449	9

LIGUE AMÉRICAINNE

Samedi

Baltimore 8 Anaheim 4
New York 21 Cleveland 1
Boston 11 Detroit 4
Texas 5 Tampa Bay 3
Chicago 6 Toronto 5
Minnesota 10 Seattle 3
Oakland 12 Kansas City 3

Dimanche

Detroit 9 Boston 1
Kansas City 13 Oakland 11 (10 m)
New York 2 Cleveland 1
Baltimore 8 Anaheim 7 (11 m)
Texas 4 Tampa Bay 3
Toronto 11 Chicago 3
Seattle 4 Minnesota 3

Hier

Anaheim à Tampa Bay
Detroit à Cleveland
Toronto à Chicago
Oakland au Minnesota

Aujourd'hui

Anaheim (Sparks 4-7)
à Tampa Bay (Galloway 1-0), 19h05
Boston (Saberhagen 6-4)
à Toronto (Wells 11-6), 19h05
Detroit (Borkowski 0-0)
à Cleveland (Nagy 11-6), 19h05
Texas (Sele 9-6)
à Baltimore (Mussina 13-4), 19h35
New York (Hernandez 11-6)
à Chicago (Baldwin 4-10), 20h05
Oakland (Hudson 5-1)
au Minnesota (Mays 3-3), 20h05
Seattle (Fassero 4-11)
à Kansas City (Appier 6-9), 20h05

Demain

Oakland au Minnesota, 13h15
Anaheim à Tampa Bay, 19h05
Boston à Toronto, 19h05
Detroit à Cleveland, 19h05
Texas à Baltimore, 19h35
New York à Chicago, 20h05
Seattle à Kansas City, 20h05

CLASSEMENT

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
New York	60	37	619	—
Toronto	55	46	545	7
Boston	53	46	535	8
Baltimore	45	53	459	15 1/2
Tampa Bay	41	58	414	20

Section Centrale

Cleveland	58	40	592	—
Chicago	46	50	479	11
Detroit	42	57	424	16 1/2
Minnesota	40	57	412	17 1/2
Kansas City	40	58	408	18

Section Ouest

Texas	58	40	592	—
Oakland	50	48	510	8
Seattle	47	51	480	11
Anaheim	42	55	433	15 1/2

Les Expos se paient une victoire

PRESSE CANADIENNE

C'était la soirée latino-américaine au Stade olympique et les Expos ont contribué à la fête avec une belle victoire.

Ce n'est pas souvent qu'ils combinent leurs partisans. Rendons-leur ce qui leur appartient. Il y avait du rythme autant sur le terrain que dans les gradins.

Devant 10544 personnes, les Expos ont battu les Cubs 6-1. Ils n'ont remporté que leur troisième victoire en 12 matchs depuis la pause du match des étoiles.

Dan Smith (2-5) a mis fin à une séquence personnelle de cinq défaites avec une bonne sortie. Il a remporté sa première victoire depuis le 8 juin contre les Red Sox de Boston à son premier départ dans les ligues majeures.

En sept manches, Smith a alloué huit coups sûrs, deux buts sur balles et un point. Le premier frappeur a atteint les sentiers à cinq reprises en sept manches mais il a limité les dégâts à un seul point. Il avait une bonne étoffe et plus de précision. Il a aussi été bien appuyé par la défense.

Il y a eu une erreur du côté des Expos et c'est Smith qui l'a commise. Il a omis de mettre le pied sur le coussin en couvrant le premier but.

À la deuxième, Manny Martinez a harponné Benito Santiago au marbre avec un relais du champ centre.

John Lieber (8-4) a travaillé pendant six manches. Il a donné trois points et sept coups sûrs, dont un circuit en solo à Brad Fullmer.

Fullmer a réussi trois coups sûrs en quatre présences. Il a produit trois points. En plus de son circuit, son cinquième de la saison, il a réussi un double de deux points contre Ray King. Jose Vidro a réussi deux simples d'un point et Michael Barrett, un simple d'un point.

EN BREF

Stades neufs, fiches améliorées

(Le Devoir) — Voilà un élément de taille pour le dossier d'un éventuel stade au centre-ville de Montréal: six des sept équipes ayant inauguré de nouveaux stades dans les années 1990 ont amélioré leur fiche, quelques-unes de façon éclatante. Les Indians de Cleveland, les Orioles de Baltimore, les White Sox de Chicago et les Rockies du Colorado ont tous amélioré leur dossier de façon tangible et les Rangers de Texas ont amélioré leur fiche légèrement. Les Braves d'Atlanta ont continué de connaître du succès, et ils ont sept titres de section d'affiliée en poche. L'ouverture du Camden Yards a permis aux Orioles d'augmenter leurs revenus de 11 millions en 1991 à 34 millions en 1992, selon le livre de l'économiste Rodney Fort de Washington State. Le nouveau Comiskey Park a permis aux White Sox de porter leurs revenus de 8 millions en 1990 à 18 millions en 1991. Les Rockies du Colorado sont passés de 4 à 11 millions en 1995, à la suite de l'ouverture du Coors Field, selon le livre Hard Ball, the Abuse and Power in Pro Team Sports, de Fort et de James Quirk. Les Indians représentent l'exception, passant de 13 millions de revenus en 1993 à des pertes de 4,5 millions lors de la saison écourtée par la grève en 1994.

Rafter n° 1 mondial

Londres (AP) — Patrick Rafter, double champion en titre des Internationaux des États-Unis, est devenu hier le premier Australien en 25 ans à atteindre le premier rang du classement mondial en tennis masculin. Rafter, âgé de 26 ans, a détrôné Andre Agassi au sommet du classement de l'ATP, devenant le premier Australien à réussir l'exploit depuis John Newcombe le 3 juin 1974. Rafter est suivi au sein du classement de cette semaine par Pete Sampras, Agassi, Yevgeny Kafelnikov et Tim Henman. Un des joueurs les plus populaires du circuit professionnel, à l'âge de 26 ans et sept mois, Rafter est le quatrième plus vieux joueur à être n° 1 mondial pour la première fois, derrière Newcombe, l'Autrichien Thomas Muster et le Roumain Ilie Nastase.

Bergeron reçoit son congé de l'hôpital

(PC) — Le commentateur sportif Michel Bergeron a reçu, hier après-midi, son congé de l'hôpital de Baie des Chaleurs, en Gaspésie, où il avait été admis vendredi dernier. L'ancien entraîneur des Nordiques de Québec et des Rangers de New York avait subi une crise d'angine alors qu'il était en visite à Saint-Alphonse-de-Caplan, village natal de son épouse Michèle. En 1990, il avait aussi subi une grave infarctus. Cinq ans plus tard, le blocage partiel d'une artère a causé une première crise d'angine nécessitant son hospitalisation.

Virenque en toute discrétion

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le banni est redevenu le bienvenu. Richard Virenque s'est attiré les félicitations de Jean-Marie Leblanc, le directeur du Tour, après un parcours des plus honorables.

Au départ du Puy-du-Fou, le Varois gardait obstinément le silence. À l'arrivée des Champs-Élysées, il affichait un grand sourire sur le podium du GP de la Montagne, où il savourait une cinquième victoire, près du record (six) détenu par l'Espagnol Federico Bahamontes et le Belge Lucien Van Impe. «Un bon Tour, a-t-il conclu, car les conditions n'étaient pas idéales pour moi.»

En trois semaines de course, Virenque a vérifié en maintes circonstances sa popularité toujours très élevée, malgré les polémiques et les railleries qui ont suivi le «choc» Festina.

Aucun trouble

Après la réunion de Genève, où l'Union cycliste internationale (UCI) avait réintégré de force le coureur français quatre jours avant le prologue, Gianluigi Stanga assure en effet les organisateurs du Tour que la présence du Varois n'entraînerait aucun trouble.

Le Tour 1999 à peine achevé, son équipe parle déjà de se renforcer pour le Tour de l'an 2000, le prochain grand rendez-vous de Virenque dès lors que les portes de l'équipe de France lui semblent fermées.

«Richard va récupérer, s'aligner dans quelques critères puis il courra deux courses de Coupe du monde en août, la Clásica San Sebastian et le Championnat de Zurich», avance Gianluigi Stanga qui ne compte pas l'aligner à la Vuelta.

Saison allégée

La saison de Virenque pourrait donc être allégée dans la mesure où lui-même doute, à juste titre visible-ment, d'être retenu pour le Champion-

nat du monde disputé en octobre selon la formule des équipes nationales.

«Il n'y a rien de changé entre ce qu'on disait au début de l'année et aujourd'hui», souligne à ce propos Daniel Baal, président de la Fédération française. «On veut une équipe de France qui corresponde pleinement à l'esprit qui est celui de la politique fédérale.»

Mais Daniel Baal se garde de jeter de l'huile sur le feu à propos du coureur français le plus populaire: «Cela ne me gêne pas du tout que Virenque soit resté populaire. Le public réagit par rapport à des éléments irrrationnels, par rapport à sa passion. Virenque a su conquérir au fil des années le public qui lui reste attaché. Tant mieux pour lui. Pour le reste, c'est son problème.»



Alors que Richard Virenque, le banni, est redevenu le bienvenu après le tour, Lance Armstrong a écrit une des plus belles pages de l'histoire de la Grande Boucle.

Bilan du Tour de France

LeMond-Armstrong, même frisson

ASSOCIATED PRESS

Paris — À dix ans d'intervalle, Greg LeMond et Lance Armstrong auront écrit deux des plus belles pages de l'épopée du Tour de France.

En 1989, de retour d'un grave accident de chasse, avec des plombs encore insérés dans la plèvre, LeMond avait chaviré les Champs-Élysées, en s'imposant sur le fil devant Laurent Fignon, de huit petites secondes, le plus faible écart jamais enregistré.

En 1999, Armstrong s'est fait roi du contre-la-montre et du...contre-la-mort. Le «come back» sensationnel semble véritablement être devenu une exclusivité américaine à Paris.

«C'est comme si un Français remportait le Super Bowl», a déclaré Mark

Gorski, l'un des directeurs sportifs de la formation US Postal, à propos de l'exploit d'Armstrong.

Un exploit surnaturel

Un exploit pratiquement surnaturel. En 1997, ses médecins donnaient entre 20 et 50 % de chance de survie au Texan, aujourd'hui âgé de 27 ans, après que son cancer des testicules eut dégénéré, touchant le cerveau et les poumons.

Dimanche, Armstrong a non seulement remporté le Tour de France, mais aussi battu le record de vitesse de l'épreuve. Pour la première fois la barre des 40 km/h a été franchie, puisque cette 86^e édition de la Grande Boucle a été avalée à 40,273 km/h de moyenne.

Pour expliquer cette résurrection, cette domination totale, Armstrong parle de sacrifices uniques consentis pour préparer le Tour de France.

«Il n'y a pas de doute, le Tour de France est la plus grande course du monde, et un des plus grands événements sportifs de la planète», a-t-il expliqué samedi.

Intéret des Américains

LeMond, trois fois victorieux de l'épreuve (1986, 1989, 1990), confirme que le Tour de France est l'unique course intéressant les Américains, la seule qui permette d'attirer les médias d'outre-Atlantique: «Un coureur poura remporter dix fois le Giro, il n'aura pas une minute de télé.»

Pour LeMond, la lutte contre le dopage est sur la bonne voie.

«On est déjà revenu cette année à quelque chose de plus raisonnable, ça crève les yeux. Dans ce Tour, j'ai vu une vraie course, des visages creusés, des coureurs qui souffraient de nouveau.»

Armstrong essaiera l'an prochain de remporter son deuxième Tour de France. Le Texan monarchide a promis de revenir.